

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	42	45

**N° 225/2018**

**OBJET : Election des 2<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> Vice-Présidents**

**L'an deux mille dix-huit et le 6 novembre à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 30 octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Sabine PARACHE, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, M. Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : M<sup>me</sup> Catherine MONIER donne procuration à M. Claude DIDIER, M<sup>me</sup> Danielle TENSA à M. Gilles COMBES, M. Sébastien VINCINI à M. Serge BAURENS.

**ABSENTS** : Madame Marie-Christine ARAZILS, Messieurs Jean DELCASSE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire que, suite aux démissions de M. Jean CHENIN, 2<sup>ème</sup> Vice-Président et de M. Michel ZDAN, 7<sup>ème</sup> Vice-Président, il convient de procéder à leur remplacement.

Monsieur le Président précise que les remplaçants occuperont les mêmes rangs que les élus démissionnaires.

Il rappelle par ailleurs que les élections doivent avoir lieu au scrutin secret uninominal à trois tours et à la majorité absolue. Il fait ensuite procéder à l'élection des 2<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> Vice-Présidents.

Considérant l'exposé ci-dessus,

Considérant le procès-verbal annexé à la présente délibération, le conseil communautaire

**PROCLAME** et déclare installés les Vice-Présidents ci-après dénommés :

- 2<sup>ème</sup> vice-président : Joséphine ZAMPESE
- 7<sup>ème</sup> vice-président : Dominique BLANCHOT

Suite à ces nouvelles élections, le tableau des Vice-Présidents se trouve actualisé de la manière suivante :

Qualité	Nom	Prénom	Commune
1 <sup>er</sup> Vice-Président	DEMANGE	Serge	Le Vernet
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	ZAMPESE	Joséphine	Auterive
3 <sup>ème</sup> Vice-Président	MUNOZ	Floréal	Lagardelle-sur-Lèze
4 <sup>ème</sup> Vice-Président	DUPRAT	Monique	Auterive
5 <sup>ème</sup> Vice-Président	ESTANG	Nadia	Venerque
6 <sup>ème</sup> Vice-Président	AZEMA	René	Auterive
7 <sup>ème</sup> Vice-Président	BLANCHOT	Dominique	Beaumont-sur-Lèze
8 <sup>ème</sup> Vice-Président	PASQUET	Wilfrid	Mauressac
9 <sup>ème</sup> Vice-Président	BAYONI	Pascal	Beaumont-sur-Lèze
10 <sup>ème</sup> Vice-Président	VINCINI	Sébastien	Cintegabelle
11 <sup>ème</sup> Vice-Président	CAZAJUS	Joël	Lagrâce-Dieu
12 <sup>ème</sup> Vice-Président	TISSEIRE	Bernard	Le Vernet
13 <sup>ème</sup> Vice-Président	PACHER	René	Auragne
14 <sup>ème</sup> Vice-Président	REMY	Jean-Louis	Cintegabelle

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS